

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES BENEFICIAIRES DE LADOM

1. PREAMBULE

L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité (ci-après, « LADOM ») est un établissement public administratif dont le siège est situé dans les locaux du Ministère des Outre-mer, 27 rue Oudinot, 75007 PARIS. LADOM accompagne la mobilité des résidents d'Outre-Mer au service du développement économique, social et culturel de leur territoire.

LADOM met en œuvre une politique de continuité territoriale à travers la mise en œuvre de plusieurs dispositifs :

- des dispositifs « Formation / Emploi », qui permet aux demandeurs d'emploi ultramarins de monter en compétences et trouver plus facilement un emploi (Passeport pour la Mobilité de la Formation Professionnelle, Oraux de Concours, Emploi Direct) ;
- des dispositifs « Etudes » par lequel LADOM offre des solutions de mobilité aux ultramarins pour faciliter la poursuite de leurs études supérieures (Passeport pour la Mobilité des Etudes, Passeport pour la Mobilité en Stage Professionnel, Cadres Avenir) ;
- des dispositifs « Voyage » pour préserver les liens et promouvoir les relations culturelles et économiques entre l'outre-mer et l'Hexagone (Aide à la Continuité Territoriale, Aide à la Continuité Territoriale pour les publics spécifiques, aide à la continuité territoriale funéraires)

Afin de se soumettre à la réglementation sur la protection des données personnelles, une charte a été rédigé pour informer les bénéficiaires de ses dispositifs, des traitements de données personnelles que LADOM est susceptible de mettre en œuvre dans ce cadre, et des droits dont chaque bénéficiaire dispose sur ses données personnelles (ci-après la « Charte »).

Cette démarche s'inscrit dans le respect de la réglementation applicable et notamment de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, des dispositions du Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après, « RGPD »), des recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (ci-après, « CNIL ») et de la jurisprudence rendue en matière de données personnelles par les juridictions françaises et européennes (ci-après la « Réglementation applicable »).

Il est précisé que le terme de bénéficiaire s'entend :

- De tout utilisateur du site internet de LADOM exploité à l'adresse suivante <https://www.ladom.fr> ;
- De tout demandeur au bénéfice d'un dispositif d'accompagnement proposé par LADOM, et le cas échéant du titulaire de l'autorité parentale lorsque le demandeur est un mineur de moins de quinze ans ;
- De tout bénéficiaire effectif d'un dispositif d'accompagnement proposé par LADOM, et le cas échéant du titulaire de l'autorité parentale lorsque le demandeur est un mineur de moins de quinze ans ;
- Des parents lorsque le bénéficiaire est rattaché à leur foyer fiscal.

(Ci-après, « Bénéficiaire(s) »).

La présente Charte est susceptible d'évoluer dans les conditions prévues à l'article 12 ci-après.

La présente Charte est accessible au format numérique sur le site internet de LADOM, à l'adresse suivante : <https://ladom.fr/nos-publications/>.

Elle est également disporemise au format papier à tout Bénéficiaire auteur d'une demande de prise en charge dans une unité territoriale ultramarine de LADOM.

2. DEFINITIONS

« *Destinataire* » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication des Données Personnelles qu'il s'agisse ou non d'un tiers. LADOM se réserve le droit, de communiquer les données personnelles des Bénéficiaires de ses services à un tiers sur réquisitions des autorités judiciaires ou de toute autorité administrative habilitée par la loi.

« *Données Personnelles* » ou « *Données* » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne est « *identifiable* » dès lors qu'elle peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« *Finalité* » désigne l'objectif que LADOM poursuit lorsqu'elle traite des données personnelles, en sa qualité de Responsable de Traitement. Le(s) Traitement(s) qui suivent une finalité ne peut/peuvent être mise en œuvre que sous réserve de pouvoir se fonder sur l'un des principes prévus par l'article 6 du RGPD.

« *Responsable de Traitement* » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du Traitement de Données Personnelles. Lorsque ceux-ci sont déterminés par le droit français ou le droit de l'Union Européenne, le Responsable de Traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit français ou par le droit de l'Union Européenne.

« *Sous-Traitant* » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des Données personnelles pour le compte du Responsable du Traitement.

« *Traitement(s) de Données Personnelles* » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations appliquées à une donnée ou à des données à caractère personnel prises ensemble, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

3. STATUT DE LADOM

Dans l'exercice de ses missions, LADOM traite les données personnelles des Bénéficiaires en tant que Responsable de Traitement. LADOM est donc responsable de la conformité de cette utilisation à la Règlementation applicable. (voir Règlement général sur la protection des données - JOUE L127 2 du 23/05/2018)

LADOM est susceptible d'avoir recours pour certains Traitement de Données Personnelles, à des Sous-Traitants, dans les conditions prévues à l'Article 12.

4. DONNEES PERSONNELLES UTILISEES

Dans le cadre de l'accès à ses programmes et de l'utilisation de son site <https://www.ladom.fr>, plusieurs types de Données Personnelles des Bénéficiaires peuvent être collectées et utilisées par LADOM.

Afin que cela soit plus clair pour vous, vous trouverez ci-dessous des exemples des Données que LADOM est susceptible de collecter dans le cadre de son accompagnement :

Données collectées	Exemples pour le Passeport Mobilité Etudes	Exemples pour le Passeport Mobilité Formation Professionnelle	Exemples pour l'Action de Continuité Territoriale
Données d'identification	Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe, nationalité, numéro de téléphone, adresse postale, justificatif d'identité (copie de la CNI ou du passeport, pour les étrangers carte de séjour et/ou visa).		
	Pour les Bénéficiaires rattachés au foyer fiscal de leur parents : CNI, passeport ou carte de séjour du parent signataire de l'attestation de rattachement au foyer fiscal		Demande de mobilité sur le site et mot de passe, courriel
Données relatives à la vie personnelle	Livret de famille, attestation de rattachement au foyer fiscal, attestation de fédération sportive, justificatif de compétition, attestation d'affiliation au régime de protection Sociale ou carte professionnelle,	Permis de conduire, intitulé, durée, centre, dates de formation, CV, lettre de motivation, bilan pédagogique, diplômes, données relatives aux billets d'avion et à l'hébergement	Justificatif de domicile, Justificatifs prouvant l'exigibilité (acte de décès, livret de famille, attestation de rattachement au foyer fiscal, carte d'embarquement, factures de voyage, attestation d'établissement universitaire
Données relatives à la vie professionnelle	Aucune	Diplômes, certifications, CV, lettres de motivation.	Justificatifs prouvant l'éligibilité à l'offre (contrat pour une mission culturelle ou de spectacle, carte professionnelle d'artiste, attestation de l'organisation d'une manifestation culturelle)
Données d'ordre économique et financier	Quotient familial, RIB, avis d'imposition du Bénéficiaire ou de ses parents s'il est rattaché à leur foyer fiscal, attestation sur l'honneur de rattachement au foyer fiscal, données de l'avis d'imposition des parents		
		Données sur les allocations Pôle Emploi	
Données de connexion et de navigation	Adresse IP, cookies, les pages consultées par l'utilisateur, la date et l'heure de la consultation		

Données sensibles	Aucune	Numéro de sécurité sociale	Aucune
-------------------	--------	----------------------------	--------

5. TRAITEMENTS DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les finalités ci-après détaillées correspondent à l'objectif poursuivi par le Traitement de Données opéré par LADOM.

En application de l'article 6 du RGPD, l'objectif du traitement est légitime (et ce dernier est donc possible) s'il est fondé sur l'une des bases légales suivantes :

- Le consentement
- La nécessité à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci
- Le respect d'une obligation légale du Responsable de Traitement
- La sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique
- L'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement ;
- L'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée.

Base Légale	Finalités	Données
Mission d'intérêt public de LADOM	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la continuité territoriale classique (Arts. L.1803-10, L.1803-4, D 1803-2 du Code des Transports) • Aide à la continuité territoriale funéraire (Arts. L.1803-10, L.1803-4-1, -2 + D.1803-3 et D.1803-3-1 du Code des Transports) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie professionnelle (continuité territoriale spécifique) • Données relatives à la vie personnelle • Données d'ordre économique et financier
	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport mobilité études (Arts L.1803-10, L.1803-5 et D.1803-4 à D.1803-5 du Code des transports) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie personnelle • Données d'ordre économique et financier

	Passeport mobilité pour la formation professionnelle (Arts L.1803-10, Art. L 1803-6 et D 1803-6 à D.1803-11 du Code des Transports)	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie professionnelle • Données relatives à la vie personnelle • Données d'ordre économique et financier • Données sensibles (numéro de sécurité sociale)
	Opérations de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie professionnelle • Données relatives à la vie personnelle
	Gestion du site internet	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie personnelle • Données d'ordre économique et financier • Données de navigation
Intérêt légitime de LADOM	Financement par le Fonds Social Européen du PMFP (Règlement UE 1303/2013 du 17 décembre 2013 portant dispositions communes au FEDER, FSE, FEADR , FEAMP)	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données relatives à la vie personnelle • Données d'ordre économique et financier
	Financement par les collectivités territoriales ultra marines	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données d'ordre économique et financier
	Gestion de la sécurité du site internet	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'ordre économique et financier • Données de connexion

6. DUREES DE CONSERVATION

Les Données des Bénéficiaires collectées par LADOM sont conservées :

S'agissant des Données utilisées dans les Programmes :

- En base active, pendant l'étude du dossier. Quand le dossier n'est pas éligible, les Données sont conservées en base archive pendant une durée de 10 ans ;
- En base active, pour la durée de bénéfice du programme d'accompagnement ;
- En base archive, pour la durée du délai de prescription, sauf délai de contrôle imposé par le Fonds Social Européen qui est de dix (10) ans.

S'agissant des Données utilisées dans le cadre de la consultation du site internet :

- Données de navigation : 25 mois (Cookie Google Analytics)
- Données de compte : 1 an
- Données de contact : 1 an

LADOM communiquera au Bénéficiaire, sur simple demande, un procès-verbal de destruction des Données collectées dans le cadre de la réalisation de sa mission ou à la fin de celle-ci.

Pour plus d'information les critères de calcul des durées de conservation, le Bénéficiaire peut contacter le DPD/DPO.

7. DROITS DES PERSONNES

En application des articles 14 à 22 du RGPD, tout Bénéficiaire a la faculté d'exercer les droits suivants :

Droit d'accès	Ce permet d'obtenir une copie de l'ensemble des données personnelles concernant les Bénéficiaires dont LADOM dispose, et une information sur les traitements que nous opérons sur ces données
Droit de rectification	Ce droit permet de mettre à jour les données personnelles des Bénéficiaires lorsqu'elles ne sont plus exactes
Droit à la suppression	Ce droit permet aux Bénéficiaires d'obtenir la suppression de l'ensemble des leurs données personnelles. Toutefois LADOM pourra archiver certaines données dans le respect de ses obligations légales ou lorsque cela est nécessaire à la gestion d'une réclamation ou d'un contentieux
Droit à la portabilité	Ce droit permet aux Bénéficiaires d'obtenir une copie de leurs données uniquement lorsqu'elles répondent aux conditions suivantes : Elles ont été fournies à LADOM ou résultent d'une utilisation par ses services et notamment du site internet, Elles ont été collectées sur la base du consentement La copie sera adressée aux Bénéficiaires dans un format qui permet d'exploiter ces données ou d'en confier l'exploitation au prestataire de leur choix
Droit d'opposition au traitement	Ce droit permet aux Bénéficiaires de faire cesser le traitement de certaines données pour l'avenir par LADOM lorsqu'ils disposent d'un motif légitime
	L'exercice de ce droit permet aux Bénéficiaires de faire cesser pour une période limitée tout traitement autre que la conservation des données sur certaines données personnelles en cas de : Contestation de l'exactitude de ces données, ou

Droit à la limitation du traitement	Contestation de la licéité du traitement opéré sur ces données par LADOM, ou Constatation, exercice ou défense de droits en justice alors que les Données vont être supprimées
Droit de définir le sort des Données Personnelles, <i>post-mortem</i>	Ce droit permet de fournir à LADOM les instructions des Bénéficiaires sur le sort de leurs données personnelles après leur décès (conservation, effacement, et le cas échéant communication)

De plus, lorsque les Traitements de Données à caractère personnel mis en œuvre par LADOM sont fondés sur le consentement des Bénéficiaires, ces derniers peuvent le retirer à n'importe quel moment.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du DPD/DPO selon les modalités suivantes :

- Par courriel : dpo@ladom.fr
- Par courrier : LADOM - Délégué à la protection des Données - 27, rue Oudinot - 75 358 Paris 07 SP

Un justificatif d'identité est susceptible d'être demandé afin de s'assurer que les informations sont communiquées à la bonne personne en cas doute sur l'identité de cette dernière.

LADOM est tenue d'adresser une réponse dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Dans certains cas, liés à la complexité de la demande ou du nombre de demandes, la personne concernée sera informée que ce délai peut être prolongé de deux (2) mois (délai total de 3 mois).

En cas de réclamation, la Personne concernée peut saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés dont les coordonnées sont les suivantes :

- CNIL - 3 place de Fontenoy - UNESCO - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
- Téléphone : 01 53 73 22 22

La Personne Concernée peut aussi contacter la CNIL via le formulaire de plainte en ligne suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

8. DESTINATAIRES DES DONNEES

Les Données concernant les Bénéficiaires peuvent être transmises à des sociétés sous-traitantes agissant pour le compte de LADOM afin d'accomplir les finalités de traitement identifiées à l'article 5.

Celles-ci peuvent être catégorisées de la manière suivante :

- Applications métier : SIAM, Mobilité, Mobilit-E, M5 (5Flow)
- Outils de gestion : Workflow (5Flow)
- Outils de reporting : PowerBI (Microsoft Azure)
- Portail Agence de voyage et Compagnie aérienne

Les Données peuvent également être transmises :

- Afin de respecter les obligations prévues par la réglementation, à des organismes publics et étatiques (CAF, ASP, Pôle Emploi...).
- Dans le cadre de la gestion du financement, au Fonds social européen, aux Collectivités Territoriales;
- Dans le cadre de la fourniture de l'accompagnement : organisme de formation, bailleur, agences de voyages et compagnie aériennes.

LADOM se réserve le droit, de communiquer les Données personnelles de ses Bénéficiaires à un tiers sur réquisitions des autorités judiciaires ou de toute autorité administrative habilitée par la loi.

9. TRANSFERTS DE DONNEES EN DEHORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Le Bénéficiaire est informé que ses Données Personnelles peuvent être transmises pour les besoins des finalités définies ci-dessus à des sociétés situées dans des pays hors de l'Espace Economique Européen et ne présentant pas un niveau de protection adéquat au sens de la Règlementation applicable.

Préalablement au transfert hors de l'Espace Economique Européen, et conformément à la Règlementation applicable, LADOM adopte les garanties nécessaires à la sécurisation de tels transferts.

Activité	Pays de destination des données	Encadrement du transfert de données
MICROSOFT AZURE (Région AZURE France- CENTRE)	France	<u>Clauses contractuelles types de l'Union européenne - Microsoft Compliance Microsoft Learn</u> Addendum sur la Protection des Données : https://wwlpdocumentsearch.blob.core.windows.net/prodv2/MicrosoftProductandServicesDPA(WW)(French)(Jan2023)(CR).docx?sv=2020-08-04&se=2123-03-27T13:57:28Z&sr=b&sp=r&sig=esAHmw7n444v7J1KS%3D Comprenant une Annexe C - Addendum sur les Mesures Complémentaires

Pour plus d'informations sur l'encadrement des flux transfrontières, le Bénéficiaire peut contacter le DPO/DPD.

10. SECURITE INFORMATIQUE

LADOM met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles, au regard de la nature, de la portée et du contexte des Données personnelles que les Bénéficiaires communiquent et des risques présentés par leur Traitement, pour préserver la sécurité des Données personnelles et, notamment, empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation, intrusion ou accès non autorisé à ces données, de manière accidentelle ou illicite.

11. DATA PRIVACY OFFICER / DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Afin de veiller à la bonne application des règles précitées, LADOM a désigné le délégué à la protection des données (DPD) ou Data Protection Officer (DPO) suivant qui est le relais privilégié avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (« CNIL ») :

- dpo@ladom.fr
- LADOM - DPO - 27 rue Oudinot 75 358 PARIS

12. MODIFICATIONS

LADOM se réserve le droit de modifier la présente Charte périodiquement, afin notamment de se conformer à toute évolution législative ou réglementaire, jurisprudentielle ou technique.

La dernière version applicable de la présente Charte est celle présente sur le site <https://www.ladom.fr> ou disponible sur demande au sein des unités territoriales de LADOM au format papier.

Le Bénéficiaire s'engage à vérifier régulièrement si des modifications ont été apportées à la présente Charte.